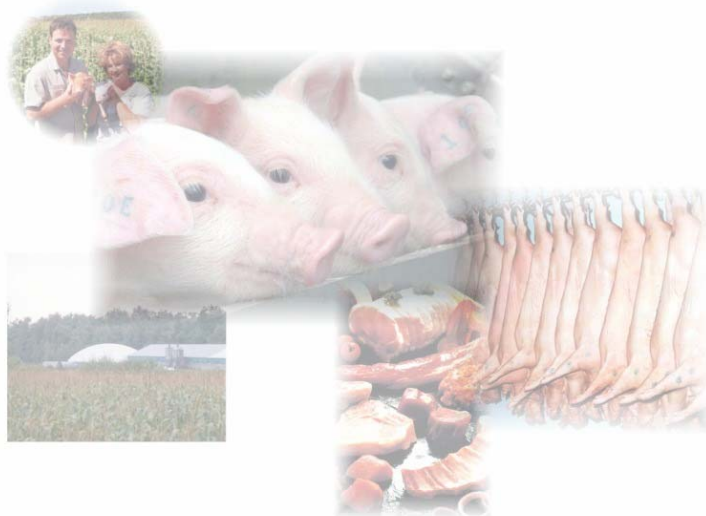


Plan stratégique

2005-2009



Plan stratégique 2005-2009



CONSULTANT

Groupe Agéco inc. (Québec)

PHOTOGRAPHIES

Éric Labonté (MAPAQ)

Georges O'Shaughnessy (Porc Québec)

Association du congrès du porc du Québec (ACPO)

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ)

CONCEPTION DE LA COUVERTURE

Serge Picard (MAPAQ)

SOUTIEN TECHNIQUE

Céline Nicole (MAPAQ)

COLLABORATION

Danielle Briand (FPPQ)

Élise Gauthier (CDPO)

Guy Bélanger (MAPAQ)

POUR OBTENIR DES COPIES SUPPLÉMENTAIRES

Table filière porcine du Québec

200, chemin Ste-Foy, 10^e étage

Québec (Québec) G1R 4X6

(418) 380-2101

Ce document est également disponible sur le site Internet du
ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec
à l'adresse suivante :
<http://www.mapaq.gouv.qc.ca/Fr/md/filieres/porcine>

TABLE DES MATIÈRES

Préambule	3
Mission	4
Enjeu 1 - Environnement, acceptabilité sociale et croissance.....	5
Enjeu 2 - Traçabilité et régionalisation.....	9
Enjeu 3 - Santé animale	11
Enjeu 4 - Sécurité alimentaire	17
Enjeu 5 - Élevage et productivité	21
Enjeu 6 - Transformation et productivité.....	25
Enjeu 7 - Développement des marchés	29
Enjeu 8 - Concertation et mobilisation	33
Enjeu 9 - Niveau et nature de l'intervention de l'État	35
Annexe	37

PRÉAMBULE

Le Plan stratégique 2005-2009 de la filière porcine québécoise s'inscrit dans un contexte particulier. L'automne 2005 signe la fin du moratoire et la mise en place d'un nouveau cadre législatif pour le développement futur de la production porcine. Après ces années de stagnation forcée, s'entame maintenant une période de consolidation pour l'industrie; une consolidation qui se traduit d'abord par une restructuration des fermes porcines et des établissements d'abattage et de transformation, restructuration soit géographique ou structurelle. D'autre part, il faut rétablir un climat d'entente dans les municipalités du Québec. Pour cela, il faut trouver un équilibre entre le nécessaire développement de la production et l'acceptabilité sociale. Pour l'industrie, le développement repose sur le maintien des acquis (cheptel de truies) et la croissance minimale de la production liée au gain de productivité. Le défi consiste à planifier cette croissance, une croissance qui doit être économiquement viable pour la filière, socialement acceptée et appuyée publiquement dans une perspective de développement durable. C'est la vision que doit collectivement se donner l'industrie porcine pour aborder les cinq prochaines années.

Note au lecteur : Les étoiles (*) placées devant les objectifs et les moyens prioritaires font référence à des éléments issus du plan stratégique de la Table ronde canadienne. L'inclusion de ces éléments signifie que le Québec appuie la Table ronde canadienne dans ces démarches.

MISSION DE LA TABLE FILIÈRE PORCINE DU QUÉBEC

Assurer la pérennité et la notoriété du secteur agroalimentaire porcin sur les marchés en favorisant le travail en synergie entre les divers maillons du secteur dans le but commun de répondre aux exigences des consommateurs et de la société en matière d'environnement et acceptabilité sociale, de qualité du produit, de conditions d'élevage et de retombées économiques.

Étroitement liée au problème d'acceptabilité sociale, la question environnementale a marqué un point tournant de l'histoire de la production porcine du Québec, si ce n'est une rupture avec l'époque précédente. La cohabitation entre citoyens et producteurs de porcs s'est détériorée dans plusieurs localités.

La loi 54¹ octroie davantage de pouvoirs au palier municipal pour encadrer, à sa façon et selon la volonté citoyenne, la croissance du secteur porcin sur le territoire de chaque municipalité. Il est encore trop tôt pour statuer sur l'impact de ce changement législatif. Pour l'instant, il persiste encore beaucoup d'incertitudes quant aux résultats des consultations publiques, tant sur la cohabitation que sur le dévelop-

pement de la production. La mise en œuvre de l'écoconditionnalité constitue également une action gouvernementale majeure pour assurer le développement durable de la production agricole, en général, et porcine en particulier.

Le suivi 2003 du Portrait agroenvironnemental a permis de constater l'évolution des pratiques environnementales et de mesurer les progrès accomplis. Outre les questions traditionnelles liées à la pollution diffuse, à la gestion de l'entreposage et de l'épandage des déjections animales, de nouvelles problématiques ont émergé ou se sont exprimées de manière plus forte. C'est d'ailleurs le cas pour la récupération des animaux morts.

¹ Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le domaine municipal (sanctionnée le 12 novembre 2004).

Rétablir une cohabitation respectueuse et harmonieuse entre la population et les producteurs de porcs.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Poursuivre le développement d'une certification environnementale et promouvoir son adoption auprès des producteurs de porcs; éventuellement, rendre obligatoire la certification environnementale lorsqu'elle aura atteint un certain taux d'adhésion.
2. S'assurer de la reconnaissance de cette certification environnementale par la population québécoise (système d'audit).
3. Promouvoir l'adoption de technologies et de pratiques agronomiques qui réduisent l'émission d'odeur.
4. Mettre de l'avant et appuyer les initiatives locales et régionales de producteurs agricoles qui visent le dialogue et la concertation avec la population.
5. Pour les consultations publiques prévues dans la loi 54, créer une équipe d'intervenants-experts qui puisse appuyer et fournir de l'expertise aux représentants locaux.

Objectif B

Dans les zones en surplus de phosphore, accélérer le déploiement de systèmes de traitement de lisier semi-collectif.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Faciliter le réseautage des producteurs pour atteindre des unités de traitement rentables.
2. S'assurer d'un support financier adéquat pour poursuivre la recherche et le développement en matière de traitement de lisier.
3. Développer une stratégie intégrée et territoriale de traitement de lisiers qui permette de gérer à la fois les déjections et de valoriser les sous-produits.
 - *Concertation entre éleveurs, fournisseurs d'intrants, abattoirs et municipalités.*

Objectif C

Orienter les outils de financement afin d'appuyer uniquement des entreprises porcines en conformité environnementale.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Voir à ce que l'utilisation de la charge phosphore dans l'application des mesures d'écoconditionnalité corresponde à la situation réelle de surplus.
2. Veiller à ce que l'écoconditionnalité soit effective en 2010, tel qu'il a été prévu dans la loi.
3. Instaurer des mesures d'incitation à quitter la production dans les municipalités à trop forte concentration animale et s'assurer d'une aide financière pour la compensation des producteurs concernés.

Enjeu 2 : Traçabilité et régionalisation

Pour prévenir et éventuellement limiter les dégâts liés à une éclosion de maladie exotique, la régionalisation et la traçabilité sont des mesures privilégiées par l'industrie et les gouvernements.

L'établissement de zones d'élevage constitue un mécanisme de contrôle et d'intervention en santé animale. La régionalisation peut alors permettre d'atténuer l'impact sur le commerce en permettant aux régions non infectées reconnues de poursuivre leurs échanges. Pour cela, il faut

toutefois obtenir la reconnaissance internationale du projet de zonage (validité et étanchéité des zones en cas d'épidémie).

En plus de son rôle en santé animale, la traçabilité des produits de viande permet aussi de localiser la source d'une crise de salubrité alimentaire. Elle accélère le temps de réaction, ce qui limite les pertes reliées aux rappels d'aliment et, potentiellement, les cas d'intoxication/empoisonnement alimentaire.

- ❖ *Préparer l'industrie porcine à d'éventuelles éclosions de maladies animales et/ou crises de salubrité alimentaire.
- ❖ *Implanter un système de traçabilité complet (animal vivant/viande) et efficace qui couvre toute l'industrie porcine canadienne.
- ❖ *S'assurer de la compatibilité des différentes composantes du système (animal vivant/viande) au sein du secteur global de l'agroalimentaire canadien.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

Animaux vivants

1. S'assurer que le Québec soit représenté à la Coalition canadienne pour la santé des animaux (CAHC²) afin de ne pas isoler l'industrie porcine québécoise des actions qui s'inscrivent dans une démarche canadienne.
2. *Implanter le projet de zonage du Canada afin de prévenir et de gérer efficacement une éventuelle épidémie ou éclosion de maladie.
3. *Obtenir la reconnaissance internationale du projet de zonage du Canada (validité et étanchéité des zones en cas d'épidémie).
4. *Poursuivre le projet de système canadien de traçabilité des animaux vivants dans le cadre d'une démarche intégrée de contrôle des maladies et procéder à son implantation.

Viande de porc

5. Recenser les systèmes de traçabilité déjà en place dans les abattoirs du Québec et évaluer leur performance (technologie utilisée, validation/audit, niveau de précision en cas de rappels d'aliments, etc.).
6. *Analyser la pertinence d'un système de traçabilité unique pour tout le Canada ou la compatibilité des différents systèmes proposés.

² Les membres actuels de la CAHC sont: Canadian Cattle Identification Agency, Canadian Association of Veterinary Colleges, Canadian Cattlemen's Association, Canadian Veterinary Medical Association, Canadian Pork Council, Dairy Farmers of Canada, Canadian Meat Council, Canadian Livestock Genetics Association, Canadian Beef Breeds Council, Holstein Canada, Canadian Egg Marketing Agency, Manitoba Agriculture & Food, Alberta Agriculture, BC Ministry of Agriculture & Food, Canadian Animal Health Institute, Equestrian Canada (voir: <http://www.animalhealth.ca/>).

Enjeu 3 : Santé animale

La santé animale affecte directement la rentabilité des entreprises porcines. Au Québec, l'augmentation de la taille des élevages et la proximité d'élevages ayant des statuts sanitaires différents dans certaines régions à forte densité animale désavantagent le secteur porcin.

À l'échelle planétaire, l'intégration des marchés et la progression du commerce mondial accentuent les déplacements d'animaux vivants et de produits de viande. L'intensification de ces échanges rend les industries plus vulnérables aux problèmes de santé animale. En conséquence, les flux de commerce sont largement influencés par les conditions sanitaires et les réglementations commerciales. Ainsi, les années 2003-2004 ont été particulièrement marquées par différents épisodes de maladies (grippe aviaire, fièvre aphteuse, ESB). L'impact a été notoire sur les résultats des échanges internationaux. Rappelons que le Canada a dernièrement été confronté de plein fouet à cette réalité alors que l'Australie souhaitait

interdire l'importation de porc canadien infecté du syndrome de dépérissement postsevrage multisystémique.

Les médicaments sont utiles et essentiels à la gestion et à la réduction des impacts des maladies dans le cheptel porcin. S'ils sont un outil nécessaire, leur usage constitue néanmoins une source de préoccupations, mais aussi de revendications. Les règles canadiennes entourant l'homologation des médicaments figurent parmi les plus sévères des pays industrialisés et le programme AQC oblige un suivi étroit de l'usage des médicaments à la ferme. Mais en contrepartie de cet encadrement rigoureux, le Canada est un des pays possédant le moins de produits homologués pour les animaux d'élevage, ce qui peut nuire à l'intervention des vétérinaires. Des actions doivent donc être posées pour que la disponibilité et l'usage des médicaments par les vétérinaires soient plus adéquats.

- ❖ *Améliorer et maintenir le statut sanitaire du troupeau porcin canadien (gestion des maladies à incidence économique).
- ❖ Protéger les troupeaux assainis du Québec.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Promouvoir et soutenir adéquatement la R&D (recherche et développement) en matière de méthodes de diagnostic et de contrôle des maladies à incidence économique.
2. Documenter la prévalence, l'incidence et les impacts économiques des maladies communes (ex. SRRP, SDPS, etc.) dans le cheptel porcin québécois.
3. S'assurer de la validité et de l'utilisation du programme de rétroaction abattoir-producteur qui permet de transmettre aux producteurs de l'information relative au statut sanitaire (qualité des viscères) des porcs livrés aux abattoirs.
4. Sensibiliser la filière au rôle des programmes HACCP pour l'intégration de mesures de biosécurité dans les pratiques d'élevage.
5. Promouvoir la recherche sur les facteurs génétiques qui pourraient réduire les impacts zootechniques des maladies à incidence économique.
6. Développer et favoriser la mise en place de mesures et de technologies (ex. microfiltration) permettant de mieux protéger les élevages de sélection et de multiplication et les centres d'insémination.
7. Définir en quoi consistent des mesures efficaces de biosécurité et promouvoir l'adoption de ces mesures dans tous les sites où transitent des animaux et des intrants de production (meunerie, fermes, abattoirs, etc.).
8. Exploiter davantage la notion de distance séparatrice entre les élevages lors de l'implantation de nouveaux établissements afin de préserver les élevages et les sites assainis.

9. Entamer une réflexion sur l'éradication régionale des maladies au Québec, c'est-à-dire la régionalisation du cheptel porcin à l'intérieur du Québec pour permettre par exemple d'interdire l'introduction de porcs SRRP positifs dans une région déclarée assainie. Pour cela, les conditions à mettre en place sont :
 - ⊖ *Identification individuelle des sites d'élevage avec attention particulière portée aux têtes de pyramide (sélection et multiplication génétique);*
 - ⊖ *Concertation de filières et concertation régionale;*
 - ⊖ *Structure réglementaire si nécessaire.*
10. En matière de récupération des animaux morts, veiller à encadrer le développement du compostage à la ferme et de l'incinération.

Se préparer pour minimiser les impacts éventuels de l'apparition d'une nouvelle maladie contagieuse ou d'une maladie à déclaration obligatoire (MADO).

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. S'assurer du financement adéquat du réseau d'alerte et d'information zoonitaire (RAIZO) existant et s'assurer que les sommes suffisantes soient investies afin de maintenir et d'améliorer les infrastructures liées au diagnostic.
2. Créer un groupe de travail sur la santé afin de mieux coordonner et concerter les actions entre tous les acteurs impliqués dans la détection et le contrôle des maladies.
 - *S'assurer de relations continues et étroites entre l'ACIA, le RAIZO et les producteurs pour un suivi plus rapide;*
 - *Préciser un mandat et des objectifs clairs pour l'intervention en détection et contrôle des maladies.*
3. Poursuivre l'élaboration d'un plan d'urgence et de suivi, qui permette de gérer efficacement une éventuelle épidémie ou éclosion de maladie.
4. Prévoir un plan de financement qui serait mis en œuvre en cas d'épidémie dans le cheptel porcin québécois qui entraînerait la fermeture des frontières (assurance, mesures de financement, plan de contingence, etc.).

- ❖ Favoriser l'accès et l'usage prudent des médicaments vétérinaires.
- ❖ *Améliorer l'information disponible sur l'utilisation des médicaments dans les cheptels porcins québécois et canadiens.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Simplifier et accélérer le processus d'homologation de produits tout en s'assurant un contrôle adéquat et le maintien de la confiance des consommateurs à l'égard de l'utilisation des médicaments dans les élevages porcins.
 - *Investiguer la problématique rencontrée par les compagnies pharmaceutiques lors de la mise en marché de leurs produits au Canada.*
2. Faire une liste exhaustive des médicaments disponibles pour les éleveurs porcins du Canada et des principaux pays concurrents afin de mieux documenter leur équivalence et/ou différence et faire pression auprès de Santé Canada pour un éventuel ajustement des produits autorisés au Canada.
3. *Documenter la situation actuelle en matière d'utilisation des antibiotiques utilisés comme facteurs de croissance, à titre préventif et curatif (réglementation sur l'accès aux médicaments, les types de produits et les quantités utilisées).
4. S'assurer que les politiques d'utilisation des médicaments vétérinaires dans le programme AOC ne nuisent pas à l'intervention rapide et efficace des médecins vétérinaires.
5. Faire pression auprès de la Table ronde canadienne (Canadian Roundtable) pour l'harmonisation pancanadienne des normes entourant l'acquisition des médicaments (prescription obligatoire par les vétérinaires).
6. En cas de mesures d'urgence, développer des procédures de type « fast track » pour une utilisation rapide et immédiate des médicaments non homologués.

- ❖ Assurer la présence de conditions d'élevage et de transport qui favorisent le confort et la santé du cheptel porcin québécois.
- ❖ Se conformer aux exigences éventuelles des marchés en matière de bien-être animal.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Promouvoir l'adoption du « Programme Bien-être animal » développé par le Conseil Canadien du Porc et en faire un élément de certification dans le cadre du PQAQ.
2. Poursuivre les recherches relatives à certaines pratiques d'élevage, par exemple l'utilisation de cage pour les truies, l'euthanasie et les conditions (anesthésie, âge, etc.) dans lesquelles sont pratiquées la castration et la coupe de la queue.
3. Terminer et promouvoir le modèle HACCP/bien-être pour le transport des animaux entre sites de production et vers l'abattage; prévoir un échéancier pour l'implantation du guide.
4. Envisager le caractère obligatoire de la certification HACCP pour le transport.

Enjeu 4 : Sécurité alimentaire

Dans une optique de sécurité alimentaire, l'adoption d'un modèle générique HACCP tout au long de la chaîne de production - des fabricants de moulées jusqu'aux établissements d'abattage et de transformation - constitue désormais une logique de gestion incontournable dans les productions animales. L'industrie por-

cine canadienne a déjà bien entamé l'implantation de systèmes HACCP dans la filière et c'est un atout qu'elle compte d'ailleurs mettre de l'avant pour la promotion du porc canadien sur la scène internationale (*Canada Brand*). À l'échelle québécoise, la filière porcine porte autant d'attention à cette question.

- ❖ *Garantir et promouvoir la sécurité alimentaire de la viande porcine canadienne et maintenir la confiance des consommateurs tant sur le marché domestique que sur les marchés d'exportation.
- ❖ *Compléter l'implantation d'un système de type HACCP/AQC sur l'ensemble de la chaîne de production (de la meunerie jusqu'à l'abattoir).
- ❖ Faire reconnaître l'ensemble de la filière porcine comme étant sous certification HACCP (certification cohérente et valide tout le long de la chaîne).

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Rendre obligatoire la certification HACCP aux meuneries et aux moulages à la ferme de nature commerciale et établir un échéancier en ce sens.
2. *Rendre obligatoire l'adhésion au programme AQC de toutes les entreprises porcines et établir un échéancier en ce sens.
3. Poursuivre le plan de détection des salmonelles sur la ferme et assurer son financement adéquat.
4. Promouvoir l'utilisation d'aiguilles détectables auprès des producteurs de porcs et éventuellement rendre leur utilisation obligatoire pour la certification AQC.
5. Lorsqu'elle sera mise en place et reconnue par l'ACIA, faire connaître la certification « sans Paylean » afin d'être en mesure de répondre aux marchés qui ont ou auront une telle exigence.
6. Poursuivre l'implantation des normes de type HACCP relatives au transport des porcs, ainsi qu'une formation obligatoire pour les transporteurs³.
7. Rendre obligatoire l'accréditation des transporteurs selon les normes établies.
8. Mesurer le risque encouru par la filière porcine étant donné la présence d'établissements d'abattage sous inspection provinciale et éventuellement voir à accompagner leur mise à niveau.

³ Ce moyen est mentionné également dans l'enjeu 3 sur la santé animale. Dans l'enjeu 3, c'est davantage la fonction bien-être animale de la certification qui est concernée.

9. *S'assurer que la réglementation relative au transport de la viande est respectée et révisée sur une base régulière.
10. *En parallèle à la certification HACCP dans toute la chaîne de production, maintenir et/ou accentuer le rôle de l'ACIA en matière d'échantillonnage et inspection des produits du porc afin de surveiller la présence de résidus chimiques.

*Prévenir le développement de l'antibiorésistance.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. *Poursuivre la stratégie de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (Programme intégré canadien de surveillance de la résistance aux antimicrobiens (PICRA)) afin de contrôler la résistance aux antimicrobiens dans le cheptel porcin canadien/qubécois et gérer l'exposition des consommateurs à ces antimicrobiens.
 - o *Promouvoir l'adhésion et la participation des éleveurs et transformateurs au PICRA.*
2. S'assurer que le PICRA compile et analyse les données sur les ventes d'antimicrobiens vétérinaires et que soient publiées des données canadiennes sur l'emploi et les ventes d'antimicrobiens chez les animaux.
3. Mettre en place une stratégie de communication multi-espèces afin d'encadrer la diffusion des résultats du PICRA au grand public.
4. S'assurer d'un financement suffisant et de long terme pour le maintien du PICRA.
5. Poursuivre les travaux de recherche liés au retrait éventuel des promoteurs de croissance et à l'utilisation de moyens alternatifs.

Enjeu 5 : Élevage et productivité

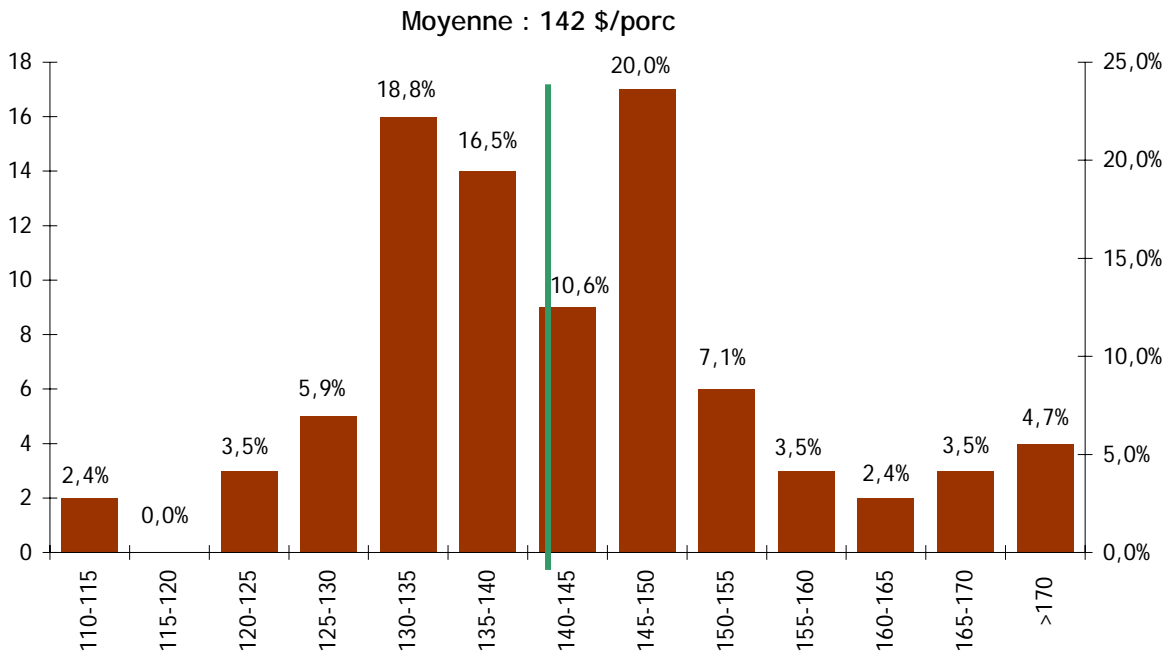
Les performances techniques en maternité et en engraissement dans les troupeaux commerciaux du Québec n'ont pas fléchi au cours des dernières années. Toutefois, les compétiteurs sont de plus en plus nombreux et certains possèdent des avantages concurrentiels indéniables à différents niveaux : faible coût de la main-d'œuvre, très faible densité animale, production relativement jeune caractérisée par des bâtiments récents et à la fine pointe de la technologie, abondance des grains qui réduit les coûts d'alimentation, etc. Pour les entreprises québécoises, il devient incontournable de réduire les coûts de production afin de demeurer compétitif vis-à-vis leurs concurrents, qui convoitent les mêmes marchés.

La productivité des entreprises porcines du Québec est fort variable. À ce

sujet, les figures suivantes illustrent la distribution des entreprises porcines par coût de production. Cela permet de démontrer l'importante disparité qui persiste entre les fermes sur le plan de leur performance économique. Par exemple, parmi les entreprises de naisseurs-finisseurs et finisseurs enquêtées, 14 % dépassent la moyenne (142 \$/porc) de plus de 10 %. Chez les fermes de naisseurs et naisseurs-finisseurs, 28 % obtiennent un coût de production supérieur à 10 % de la moyenne (1140 \$/truie).

Le défi consiste maintenant à faire progresser les entreprises moins performantes en maximisant leur efficacité et leurs gains, entre autres par l'optimisation du travail, par un suivi plus étroit de la gestion technico-économique et éventuellement par la restructuration du secteur.

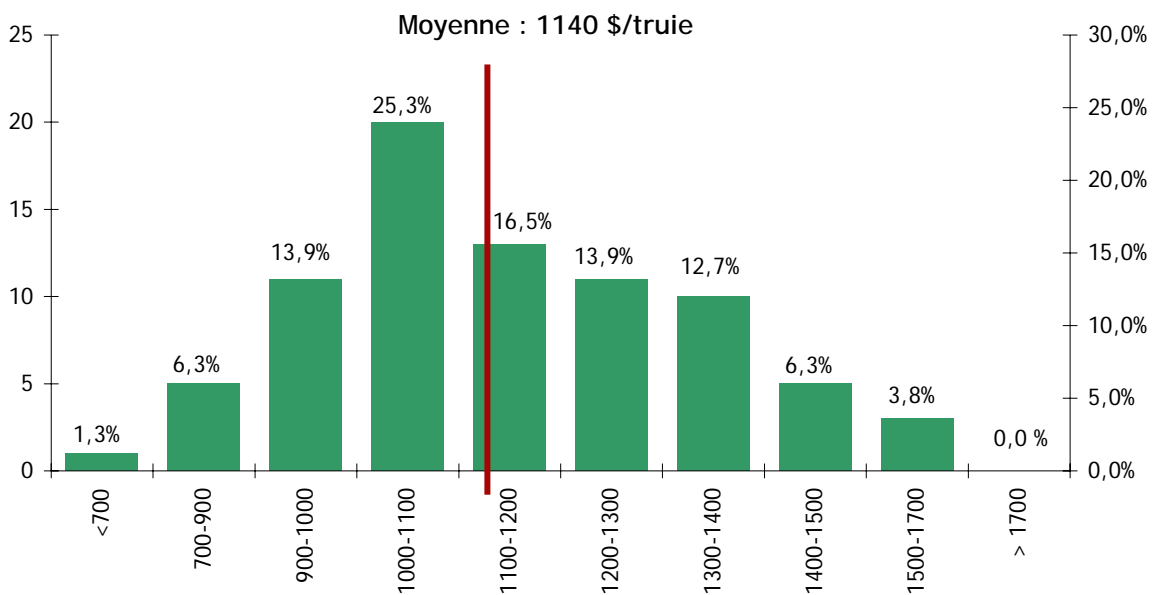
a. Coût de production en engraissement (\$/porc), excluant la main-d'œuvre familiale et la rémunération de l'avoir propre.



Source : La Financière agricole du Québec, données non publiées.

Note : Il s'agit de tous les coûts directs et indirects, excluant la main-d'œuvre familiale et la rémunération de l'avoir propre.

b. Coût de production en maternité (\$/truie), excluant la main-d'œuvre familiale et la rémunération de l'avoir propre.



Source : La Financière agricole du Québec, données non publiées.

Note : Il s'agit de tous les coûts directs et indirects, excluant la main-d'œuvre familiale et la rémunération de l'avoir propre.

Assurer le maintien de gains de productivité dans le maillon de l'élevage en contexte de contraintes de production.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Assurer la présence d'un réseau de service-conseil dynamique et accessible ainsi qu'une diffusion efficace des nouvelles techniques et technologies de production par le maintien d'un noyau de conseillers dans le secteur de la production (sous forme coopérative, privée ou autre). Mettre l'accent sur le service-conseil en matière de gestion et performance économique.
2. Mettre en place une cellule de veille pour évaluer le potentiel génétique actuel du cheptel porcin québécois et mesurer et comparer les différentes génétiques offertes à l'échelle commerciale.
3. Définir des pratiques et des modèles d'entreprise les plus performants et viables (taille optimale des maternités, réseautage, etc.).

Favoriser la présence d'un bassin de main-d'œuvre et d'exploitants agricoles suffisant et compétent dans le secteur primaire de l'industrie porcine du Québec.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Sensibiliser le Comité sectoriel de main-d'œuvre de la production agricole à la problématique particulière de la relève agricole dans le secteur porcin.
2. Suivre les projets d'insertion de main-d'œuvre immigrante (par exemple l'expérience en Beauce avec des travailleurs d'origine colombienne) et étudier la possibilité de reproduire ce genre de projet dans d'autres régions.
3. Appuyer les initiatives innovantes en matière de rétention de la main-d'œuvre spécialisée (conditions de travail, facteurs de satisfaction des employés, etc.).
4. Examiner la possibilité de développer des incitatifs financiers à la formation de la main-d'œuvre spécialisée.

Enjeu 6 : Transformation et productivité

Une tendance lourde qui se confirme est la concentration de la propriété des abattoirs, phénomène qui a d'ailleurs culminé au Québec en 2004 avec l'annonce de la fusion d'Olymel et de Supraliments. Ce groupe procède désormais à l'abattage d'environ 65 % des porcs produits au Québec. À l'échelle canadienne, Olymel et Maple Leaf contrôlent aujourd'hui la plus grande part de l'abattage et de la transformation de la viande porcine. La concentration s'est également accompagnée d'un déplacement des capacités d'abattage et de transformation vers l'ouest du pays, dans des provinces avec un potentiel de production présentant moins de contraintes qu'au Québec. Ces choix sont faits pour le long terme et doivent être l'objet d'une double préoccupation pour l'ensemble de l'industrie québécoise : un compétiteur canadien se développe et risque

d'occuper une place importante; d'autres entreprises de transformation feront-elles la même analyse qu'Olymel sur les possibilités du Québec?

Dans ce contexte, des éléments faisant l'objet d'entente entre les producteurs et les acheteurs peuvent influencer la productivité des établissements d'abattage et de transformation du Québec : le système d'approvisionnement, le poids des porcs à l'abattage et la grille de paiement. Certains de ces éléments de mise en marché des porcs méritent réflexion afin d'offrir un environnement d'affaires adéquat au maillon de l'abattage et de la transformation, tout en respectant les intérêts de ceux qui les approvisionnent. De même, des éléments internes aux établissements d'abattage et de transformation peuvent affecter leur compétitivité.

Objectif A

Assurer le maintien de gains de productivité dans le maillon de la transformation en contexte de contrainte d'approvisionnement.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Poursuivre les réflexions et démarches pour l'obtention d'un poids de carcasse optimisant les rendements et répondant aux demandes du marché.
2. Obtenir des programmes d'aide pour supporter la R&D et le transfert technologique pour la mécanisation de certaines activités d'abattage, de découpe, de transformation et d'emballage.
3. Obtenir des programmes d'aide à la modernisation des usines et la valorisation des sous-produits.
4. Élaborer des programmes afin de minimiser les impacts des activités de transformation sur l'environnement par des projets de valorisation des boues et de réduction de la consommation d'eau par exemple.

Objectif B

Favoriser la présence d'un bassin de main-d'œuvre suffisant et compétent pour les entreprises d'abattage et de transformation de porc du Québec.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Repersonnaliser les relations entre les travailleurs et les employeurs.
2. Promouvoir la formation par les travailleurs en usine.
3. Encourager les projets qui suscitent le sentiment d'appartenance et la fierté des travailleurs.
4. Étudier les nouveaux modèles en matière de main-d'œuvre immigrante.

Mieux outiller le secteur de la transformation et de la surtransformation de la viande de porc au Québec pour intervenir sur la qualité de la viande.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. En filière, définir la qualité de la viande, en raffiner les mesures (couleur, etc.) et éventuellement intégrer de nouveaux critères de paiement.
2. Mettre en place un système de rétroaction éleveurs-transformateurs pour effectuer le monitoring de la qualité de la viande.
3. *Effectuer une étude de benchmarking et/ou de caractérisation de la qualité de la viande auprès des établissements canadiens d'abattage et de transformation.
4. Supporter les programmes de recherche sur l'optimisation et la rapidité des procédés d'abattage (étourdissement, saignée), de transformation et de refroidissement (carcasses et produits transformés).
5. S'assurer d'une masse critique en recherche et développement dans le secteur des viandes (infrastructure, chercheurs, ressources financières).
6. Créer un réseau d'appui pour les petits établissements de transformation et surtransformation de la viande pour faciliter leur accès à la R&D.

Enjeu 7 : Développement des marchés

Le développement des marchés doit être abordé à l'image de ceux-ci : multiples et différents. Que ce soit par les lieux géographiques (domestique ou étrangers), leurs exigences, leur type de consommation et leur capacité de payer, les marchés pour la viande de porc du Québec doivent plus que jamais être analysés au cas par cas ou par créneau. En conséquence, les démarches de promotion, de

développement de produits transformés ou à valeur ajoutée doivent être souples et adaptées à chacun des marchés déjà desservis ou convoités. Un nouveau questionnement se pose également pour le Québec par rapport à la démarche entamée à l'échelle canadienne (Canada Brand) : est-ce qu'il y a encore un intérêt pour la distinction d'un porc « Québec »?

🎯 Objectif général

Répondre aux demandes plurielles des marchés en matière de qualité (organoleptique, fonctionnelle, salubrité, etc.).

Objectif A

Reconquérir et maintenir une présence forte de la viande de porc du Québec sur le marché domestique québécois.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Évaluer le système de promotion générique du porc au Québec à la lumière du désengagement des autres provinces en la matière.
2. Analyser la possibilité de développer une image « haut de gamme » par l'offre de produits transformés notamment dans le créneau des charcuteries fines.

Objectif B

Assurer une présence plus agressive du porc du Québec sur le marché américain.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. En filière, procéder à une réflexion sur des démarches de développement de marchés visant les États-Unis.
2. Examiner la possibilité de développer des partenariats avec des marques privées américaines qui pourraient avoir comme source d'approvisionnement le Canada.

Poursuivre le développement des marchés sur la scène internationale.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Assurer une contribution suffisante à l'organisation Canada Porc International.
2. En filière, se positionner sur l'arrimage du Québec avec la Table ronde canadienne en matière de promotion générique sur les marchés internationaux (*Canada Brand*).
3. Faire pression auprès de la Table ronde canadienne pour que les acquis et les avancées du Québec deviennent des critères canadiens qui puissent être reconnus par les marchés internationaux (effet d'entraînement par le haut).
4. Poursuivre les démarches pour faire reconnaître l'équivalence des systèmes d'inspection canadiens avec ceux des principaux marchés visés⁴.
5. Poursuivre la veille internationale quant aux barrières tarifaires et non tarifaires qui existent ou pourraient être érigées et en informer rapidement les instances gouvernementales concernées afin que les mesures nécessaires soient mises en œuvre rapidement.
6. Appuyer le gouvernement canadien dans le processus de négociations de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) afin de faciliter l'accès à de nouveaux marchés dans le commerce du porc, notamment le marché européen.

⁴ Équivalences vétérinaires acquises avec l'Union européenne en octobre 2004.

Poursuivre l'analyse de marchés de créneau, tant pour la clientèle domestique qu'internationale.

MOYEN PRIORITAIRE IDENTIFIÉ

1. Étudier l'opportunité de développer et consolider des marchés spécifiques et leur opérationnalisation (ségrégation, cahier des charges, etc.).

Objectif A

Atteindre une meilleure articulation et participation active entre les différents maillons de la chaîne dans un objectif décisionnel rapide et concerté.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Revoir la composition et le mode de fonctionnement de la Table filière afin de la doter d'un niveau décisionnel accru.
 - *S'assurer que la Table filière soit un lieu de rencontre des décideurs et gestionnaires qui comptent dans le développement de la filière porcine québécoise et qui ont la capacité d'en influencer les résultats.*
 - *S'assurer que le mode de fonctionnement permette une réaction rapide de la filière aux événements problématiques rencontrés.*
2. Se questionner sur les modèles de coordination existants et sur celui que devrait adopter la filière québécoise.
 - *Effectuer une réflexion sur l'articulation des maillons de la chaîne. Le Québec mise sur la coordination verticale plutôt que l'intégration. Cela aura-t-il une influence sur la capacité concurrentielle du Québec sur le marché canadien, mais aussi sur les marchés étrangers?*
3. En filière, effectuer une réflexion sur la position de la Table filière porcine du Québec par rapport à la démarche canadienne (Roundtable).

Assurer à la fonction recherche et développement (R&D) une coordination et une concertation intégrée au sein de l'industrie porcine québécoise pour développer de nouvelles connaissances et assurer le transfert des connaissances entre les différents partenaires de l'industrie.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. En filière, procéder à une réflexion en profondeur pour développer une vision commune en matière de R&D dans le secteur porcin.
2. Mettre en place un comité multipartite avec les principaux partenaires de l'industrie pour déterminer conjointement la priorité des dossiers de R&D et allouer les ressources financières et humaines en conséquence.
 - ⊖ *S'assurer que la composante « transfert technologique » de la R&D ait accès à un financement adéquat;*
 - ⊖ *S'assurer que le volet recherche en gestion économique soit aussi développé.*

Enjeu 9 : Niveau et nature de l'intervention de l'État

Les programmes d'appui gouvernementaux disponibles en agriculture aujourd'hui sont majoritairement des programmes historiques, développés et mis en place dans le contexte des années 70 et 80. Le programme d'ASRA dans le porc en engraissement remonte par exemple à 1981. Il y avait alors un contexte économique, environnemental et social différent de celui d'aujourd'hui, caractérisé aussi par une tendance interventionniste particulièrement présente en agriculture⁵. Aujourd'hui, ces mêmes programmes sont présents, mais dans un nouveau contexte de production, marqué dans le secteur porcin par une période de contraintes à la production, des tensions sociales et des contraintes environnementales qui se traduisent par des exigences et des demandes sociales plus nombreuses

envers les producteurs agricoles. La mise aux normes environnementales et l'adoption d'équipements et de technologies liés à la gestion des lisiers pour la réduction des odeurs (cohabitation) signifient pour les producteurs des investissements majeurs et une pression à la hausse sur les coûts de production. Par rapport aux concurrents mondiaux et canadiens, cette situation peut hypothéquer la compétitivité des producteurs porcins québécois et affecter l'ensemble de l'industrie par un effet d'entraînement. Dès lors, des questions se posent : qui doit en assumer les coûts? Doivent-ils être absorbés par les producteurs seuls, partagés entre les maillons de la chaîne et le gouvernement?

⁵ La recherche d'autosuffisance agroalimentaire a notamment orienté la politique agricole des années 1976 à 1985, ce qu'illustre entre autres le document *Nourrir le Québec* publié en 1981.

Questionner l'efficacité, la nature et le niveau d'intervention de l'État par rapport aux nouvelles contraintes environnementales et sociales présentes dans le secteur porcin et compte tenu du contexte budgétaire actuel.

MOYENS PRIORITAIRES IDENTIFIÉS

1. Faire le bilan et bien comprendre la gamme de moyens d'intervention de l'État.
2. En filière, effectuer une réflexion en profondeur sur une possible réaffectation des ressources financières compte tenu des enjeux actuels du secteur (santé animale, environnement, etc.).
3. Revoir les règles d'attribution du programme d'ASRA et éventuellement resserrer les critères pour favoriser les producteurs qui ont de bonnes pratiques et performances en regard de l'environnement.
4. Veiller à ce que les programmes d'aide financière de type PRIME-VERT soient maintenus afin de pallier les coûts associés aux nouvelles normes environnementales.

ANNEXE

LISTE DES ORGANISATIONS ET DES INTERVENANTS RENCONTRÉS DURANT LA PHASE DE CONSULTATION

1 ^{er} juin 2005	Canada Porc International Jacques Pomerleau, directeur exécutif
1 ^{er} juin 2005	Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) Ronald Drapeau, directeur général Nick Coudé, en charge du développement des marchés et de l'encadrement technique
7 juin 2005	La Financière agricole du Québec (FADQ) Norman Johnston, vice-président financement agricole Luc Pelletier, agent de recherche
8 juin 2005	OLYMEL Richard Davies, vice-président exécutif vente et marketing
	CSN- Fédération du commerce Paul Thibeault, vice-président France Bibeau, conseillère syndicale au Service des relations de travail module recherche Luc Proulx
14 juin 2005	Travailleurs et Travailleuses Unis de l'Alimentation et du Commerce (TUAC) Alain Dupré Yves Dupont Réal Ménard Patrick Cournoyer Stéphane Landry Léo Miclette
	Association québécoise des industries de nutrition animale et céréalière (AQINAC) Laurence Couture (A. Couture limitée) Daniel Richard (Boeringher) Michel Brosseau (Coop fédérée) Jacques Leclerc (Shurgain/Maple Leaf) Raynald Mercier (Shurgain/Maple Leaf) Rémi Janel (Meunerie Ducharme inc.) Mario Grégoire (Isoporc inc.) Luc Ménard (Groupe Ménard) Luc Robitaille (Meunerie Robitaille) Jean-Marc Parenteau (VITA) Daniel Dara (AgriBrand Purina) Yvan Lacroix (AQINAC, directeur général)
	SGF-SOQUIA Hubert CARRIER, vice-président Benoît Tétrault

15 juin 2005	La Coop fédérée Michel Brosseau, directeur des productions animales
15 juin 2005	Faculté de médecine vétérinaire de l'Université de Montréal Sylvie D'Allaire, professeur au Département des sciences cliniques
15 août 2005	Fédération des producteurs de porcs du Québec (FPPQ) Louise Cantin, directrice du Marketing Claude Miville, directeur de la Recherche Dominique Blanchard, directrice de la Vie syndicale
31 août 2005	Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation du Québec (MAPAQ) Michel Ouellet, Direction des politiques sur la gestion des risques Michel Gonthier, Direction de l'analyse et de la coordination Gilles Hains, Direction de l'appui à l'investissement, TRANSAQ Denis Sansfaçon, Direction de l'environnement et du développement durable Yvan Lajoie, Direction de l'environnement et du développement durable Gabrielle Lévesque, Institut national de santé animale Johanne Godbout, Direction des études économiques et d'appui aux filières Hervé Herry, Direction des études économiques et d'appui aux filières Pierre Dumoulin, Direction de l'innovation scientifique et technologique Guy Hayart, secrétaire-coordonnateur de la Filière du secteur des grains Réjeanne Asselin, secrétaire-coordonnatrice Table filière porcine
15 septembre 2005	Centre de développement du porc du Québec inc. (CDPQ) Pierre Falardeau, directeur général Robert Fillion, responsable de secteur des techniques d'élevage, personne-ressource en alimentation-nutrition Frédéric Fortin, responsable du secteur génétique Yvonne Richard, responsable de secteur de la gestion et de l'exploitation des données Élise Gauthier, responsable des communications Christian Klopfenstein, médecin vétérinaire, Ph. D., coordonnateur de l'équipe du secteur santé Louise Riendeau, responsable du secteur sur la qualité du produit